

1.22 Niveau de vie et pauvreté des immigrés

En 2015, les ménages dont la **personne de référence** (PR) et, le cas échéant, son conjoint sont **immigrés** disposent d'un **revenu disponible** annuel moyen de 27 930 euros, soit 2 328 euros par mois. Les revenus d'activité en sont la principale composante. Ils représentent en moyenne 69,1 % du revenu disponible des **ménages immigrés**, avec 19 300 euros par an, soit un niveau de 28 % inférieur à celui des ménages non immigrés (26 640 euros) et 47 % plus faible que celui des ménages **mixtes** (36 750 euros). Occupant des emplois globalement moins qualifiés, les apporteurs de ressources des ménages immigrés sont aussi plus souvent au chômage (13,2 % en moyenne contre 6,3 % pour les ménages non immigrés et 9,3 % pour les ménages mixtes).

En lien avec la composition de la famille, les prestations sociales représentent une part plus importante des revenus des ménages immigrés : 16,9 % contre 4,8 % pour les ménages non immigrés et 7,8 % pour les ménages mixtes. Selon l'origine de la personne de référence du ménage, la part des prestations sociales va de 23,7 % pour les personnes nées en Afrique à 7,2 % pour les personnes natives d'Europe, soit un niveau plus proche de celui des ménages non immigrés. De fait, les ménages immigrés comptent davantage de familles monoparentales (16 % contre 11 % dans l'ensemble des ménages) et 35 % ont au moins un enfant de moins de 18 ans (contre 27 % des ménages non immigrés).

Au total, le revenu avant transferts des ménages immigrés est inférieur de 36 % à celui de l'ensemble des autres ménages (non immigrés et mixtes). Après redistribution, l'écart est atténué (25 %, soit 9 110 euros annuels de moins).

La taille des ménages immigrés étant en moyenne plus importante, l'écart observé

sur le revenu avec les ménages non immigrés s'accroît en matière de **niveau de vie**. En 2015, le niveau de vie annuel moyen des personnes vivant dans un ménage immigré s'élève à 16 160 euros, contre 24 350 euros pour les ménages non immigrés, soit un écart de 34 %. Des facteurs structurels expliquent au moins la moitié de cet écart : les personnes vivant dans des ménages immigrés sont plus jeunes, moins diplômées, occupent des emplois moins qualifiés. Près de 80 % d'entre elles ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian et seulement 6,7 % font partie des 20 % des personnes les plus aisées. Les personnes vivant dans les ménages immigrés sont davantage exposées à la pauvreté : leur **taux de pauvreté** est de 38,6 %, de 27,6 points supérieur à celui de la population des ménages non immigrés (11,0 %).

En revanche, le niveau de vie moyen des ménages mixtes (22 480 euros) est proche de celui des non-immigrés. Cela tient sans doute en grande partie au fait que ces ménages, par construction, sont des couples, disposant généralement de ressources plus importantes que les personnes seules ou les familles monoparentales.

Les ménages immigrés sont surreprésentés parmi la moitié de la population la moins aisée : 79,5 % des personnes vivant au sein de ces ménages sont en dessous du niveau de vie médian contre 46,1 % des personnes vivant au sein de ménages non immigrés. Parmi les ménages immigrés, ceux dont la personne de référence est née en Afrique y sont encore davantage surreprésentés : 86,6 % des personnes vivant au sein de ces ménages ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian. Plus de la moitié d'entre elles (54,9 %) ont un niveau de vie inférieur au 2^e décile. ■

Définitions

Immigrés : personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère à la naissance (certaines ont pu acquérir la nationalité française par la suite). Dans un **ménage immigré**, la personne de référence et son éventuel conjoint sont immigrés. Un ménage est **mixte** lorsqu'un seul des conjoints est immigré.

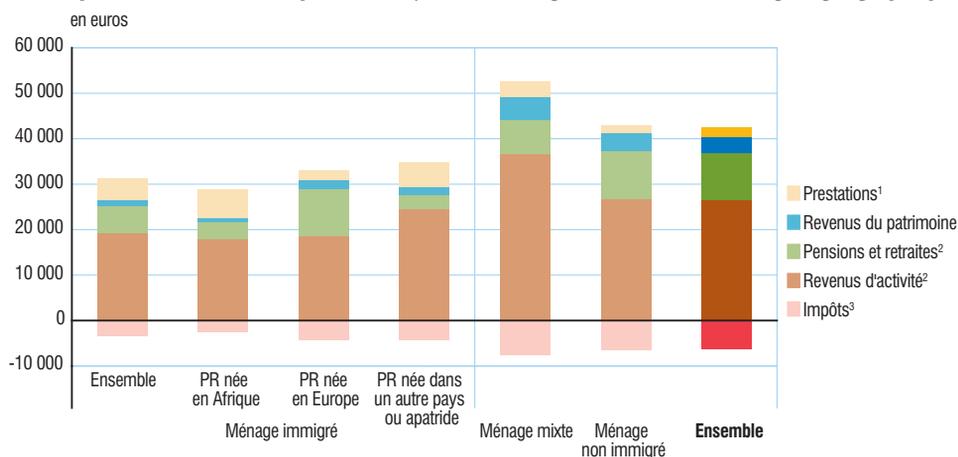
Personne de référence (PR) **du ménage, revenu disponible, niveau de vie, taux de pauvreté** : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Immigrés et descendants d'immigrés », in *France portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Niveau de vie et pauvreté des immigrés 1.22

1. Composition du revenu disponible moyen des ménages en 2015 selon l'origine géographique



1. Les prestations sociales incluent la CRDS de 0,5%.

2. Revenus, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

3. Impôt sur le revenu dont prime pour l'emploi, taxe d'habitation, CSG, CRDS, prélèvements libératoires sur valeurs mobilières, autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence (PR) n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

2. Distribution des niveaux de vie des personnes selon l'origine géographique de leur ménage

Personnes vivant au sein d'un...	Effectif (en milliers)	Niveau de vie annuel (en euros)				Rapport interdécile			Taux de pauvreté à 60 % (en %)
		Moyen	1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)	D9/D1	D5/D1	D9/D5	
... ménage immigré	5 928	16 160	8 090	13 820	25 880	3,2	1,7	1,9	38,6
PR née en Afrique	3 199	14 390	8 060	13 140	22 210	2,8	1,6	1,7	44,0
en Europe	1 543	19 690	9 090	17 380	32 660	3,6	1,9	1,9	25,0
dans un autre pays ou apatride	1 187	16 340	7 400	13 250	26 230	3,5	1,8	2,0	42,0
... ménage mixte	4 385	22 480	9 720	18 400	38 330	3,9	1,9	2,1	19,0
... ménage non immigré	52 259	24 350	11 820	21 140	38 400	3,2	1,8	1,8	11,0
Ensemble	62 573	23 440	10 860	20 300	37 510	3,5	1,9	1,8	14,2

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence (PR) n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

3. Répartition par décile de niveau de vie selon l'origine géographique du ménage

en %

Personnes vivant au sein d'un...	Inférieur à D1	Niveau de vie								Supérieur à D9
		D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	
... ménage immigré	27,8	20,6	14,2	9,1	7,8	4,8	5,4	3,5	3,6	3,1
PR née en Afrique	30,9	24,0	16,0	8,3	7,4	3,5	4,4	2,3	2,5	0,7
en Europe	17,7	14,5	11,0	11,4	10,7	7,5	7,7	6,4	6,5	6,5
dans un autre pays ou apatride	32,7	19,3	13,5	8,5	5,1	5,1	5,4	2,7	2,6	5,1
... ménage mixte	13,8	12,9	11,9	10,3	8,8	8,3	8,8	6,8	7,3	11,0
... ménage non immigré	7,7	8,6	9,4	10,1	10,3	10,7	10,6	11,0	11,0	10,7
Ensemble	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence (PR) n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes d'un ménage dont la personne de référence et son éventuel conjoint sont immigrés sont 27,8 % à vivre avec un niveau de vie inférieur au premier décile (D1) de la distribution.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.